

du Sud, même à son récent niveau, ne représente qu'un faible pourcentage de tout notre commerce d'exportation. Le point important c'est que nos exportations augmentent à un taux proportionnellement élevé, et que cette hausse représente une victoire du dollar sur la conscience humaine.

Si l'on veut bien me permettre ici une petite digression, je dirai mon regret que les politiques du gouvernement actuel aient aussi entraîné une augmentation de 30 p. 100 des importations de sucre d'Afrique du Sud, alors que nos importations de sucre des Antilles, qui ont le plus grand besoin des recettes qu'ils en tireraient, sont en baisse. A mon avis, le refus du gouvernement de rechercher activement des moyens de diminuer ou de supprimer les échanges commerciaux avec l'Afrique du Sud, et encore plus le fait d'avoir permis l'augmentation du commerce avec ce pays, sont humiliants pour tous les Canadiens. J'estime que ceux qui, comme l'a souvent fait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, soutiennent qu'il n'y a rien à gagner en isolant le régime sud-africain—ce qui laisserait supposer qu'il y a quelque chose à gagner en le renforçant en favorisant son commerce—se bernent de la même façon que ceux qui soutenaient des thèses semblables au sujet de l'Allemagne nazie des années 30.

Voici ce que disent les auteurs du *Black Paper*:

...il ne faut pas juger en termes économiques immédiats la portée du détachement économique du Canada de l'Afrique du Sud. Il est important qu'au moins un certain nombre de pays occidentaux affichent publiquement qu'ils se soucient plus de la négation des droits fondamentaux en Afrique du Sud et des répercussions qu'elle a partout sur la dignité humaine, que d'avantages financiers à court terme. Une politique canadienne plus ferme aiderait à empêcher que le conflit sud-africain ne dégénère en une alliance de l'Ouest blanc et riche contre la majorité noire. La question sud-africaine provoque déjà des scissions aux Nations Unies et au sein du Commonwealth. Il y va de l'intérêt du Canada que ces institutions connaissent du succès et deviennent de plus en plus des tribunes multinationales et multiraciales d'où proviendra l'apaisement de ces tensions internationales.

Ce n'est certes pas trop demander à notre gouvernement que de prendre la mesure extrêmement timide d'entamer les discussions suggérées par la Somalie.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, à la suite de la question posée par le député, j'ai examiné le compte rendu des délibérations de l'Assemblée générale des Nations Unies afin de déterminer l'origine de la proposition faite par l'ambassadeur de la Somalie. Autant que je sache, aucune des résolutions adoptées en fin de compte par l'Assemblée générale ne contenait la proposition en question. Il me resterait à en obtenir la confirmation de notre mission permanente à New York, mais il semble que cette proposition n'a jamais eu de suites et que personne n'a pris l'initiative d'entamer des consultations.

Cependant, j'ajouterai que nous avons examiné attentivement le problème d'ensemble que pose la cessation des relations commerciales avec l'Afrique du Sud. Dans les documents sur la politique extérieure qui ont été publiés l'an dernier, nous avons évoqué les données du problème. Je tiens à signaler au député que, mis à part le cas de sanctions approuvées par les Nations Unies, le principe

[M. Rowland.]

qui est depuis longtemps à la base de la politique canadienne consiste à ne pas refuser les échanges commerciaux avec un autre pays dont nous désapprouvons la forme de gouvernement ou dont nous réproprions les actes. Je puis donner au député l'assurance que nous partageons la répugnance qu'il éprouve pour les initiatives prises par le gouvernement sud-africain dans l'application de sa politique d'apartheid.

On nous a souvent exhortés à renoncer à tout commerce avec certains pays parce que les gens ne sont pas d'accord avec les politiques qui y sont en vigueur. Je rappelle à mon honorable ami qu'on nous a incités à rompre nos relations commerciales avec Cuba et la Chine communiste. Nous avons refusé. Nous croyons devoir encourager les échanges comme moyen d'établir des contacts utiles entre les peuples. Nous croyons qu'il vaut la peine de maintenir ce principe et que nous devrions continuer de faire comme par le passé et de rompre nos relations commerciales seulement lorsqu'il s'agit de sanctions approuvées par les Nations Unies.

LES AÉROPORTS—REGINA—LES ENTRETIENS AVEC LA VILLE AU SUJET DE CERTAINES PROPRIÉTÉS

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, depuis quelque temps des négociations se poursuivent entre la ville de Regina et le ministère des Transports sur le transfert de l'exploitation de l'aéroport municipal de Regina au ministère des Transports. Un terrain, qui appartient encore à la ville et qui fait partie de la propriété de l'aéroport, est un des éléments en jeu dans ce transfert.

Le 15 janvier j'adressais la question suivante au ministre des Transports (M. Jamieson), comme en fait foi le hansard à la page 2445:

Aura-t-il de nouveaux entretiens avec les autorités municipales de Regina au sujet de la vente de propriétés appartenant à la ville et situées à l'aéroport de Regina? Si oui, quand ces réunions auront-elles lieu?

Le ministre des Transports a répondu que des arrangements avaient été faits en vue de tenir d'autres réunions avec le maire et les hauts fonctionnaires de la ville de Regina. Puis, le 29 janvier, j'ai posé une autre question au ministre des Transports, comme en fait foi le hansard à la page 2894, la voici:

Le ministre nous dirait-il si les pourparlers avec les représentants de la ville de Regina cette semaine, au sujet de la vente de terrains à l'aéroport de Regina au ministère fédéral des Transports font quelque progrès? Sait-il quand l'entente sera signée à ce sujet et quand nous pourrions traiter de l'activité future de l'aéroport de Regina?

Voici la réponse du ministre des Transports:

Les choses ont considérablement progressé au cours d'un entretien, cette semaine, avec le maire et d'autres représentants de la ville de Regina. Selon le programme établi, nous irons à Regina à peu près au moment où les réunions dont je vous ai parlé tout à l'heure se tiendront à Saskatoon. Si la question n'est pas complètement résolue à ce moment-là, j'espère que nous pourrions signer le contrat et conclure l'affaire cette année.

• (10.00 p.m.)

Je suis très heureux de voir que des progrès ont été accomplis en vue de résoudre le problème de l'aéroport de Regina. Je ne veux pas dans mon intervention criti-